



LE PETIT Chaumontellois

Bulletin municipal d'informations # **mai 2026** / n°69



FESTISH 5^E ÉDITION
W'MONTEL

QUI VA GAGNER ?

■ 3

ÉDITO

- Mot de Monsieur le Maire

■ 4•5

ÉLECTIONS MUNICIPALES

- Résultat des élections municipales 2026
- Conseil municipal d'investiture
- Présentation des nouveaux élus

■ 6•7•8•9

FINANCE

FOCUS SUR LE BUDGET

- Compte administratif 2025
- Budget prévisionnel 2026

■ 10•11

TRAVAUX

- Travaux salle Eugène Coudre : on passe à l'action
- Campagne de rebouchage des nids-de-poule
- Pose de nouvelles lanternes rue de la ferme

■ 12

URBANISME

- Quelles démarches pour effectuer mes travaux ?

■ 13

RÈGLEMENTATION/SÉCURITÉ

- Vitesse dans la commune
- Trotinettes : rappel des règles
- Participation citoyenne
- Entretien des rues et des trottoirs
- Rapp en matière de stationnement

■ 14•15

ZOOM SUR...

- RD 316 : combien d'accidents avant sa sécurisation ?
- Un nouveau docteur à Chaumontel
- Transports à la demande : nouveau service

■ 16•17

ENVIRONNEMENT

- Repair Café
- Les Frelons : repérer et agir
- Études phytosanitaires
- Affichage public : ce qui est légal
- Nouvelles ruches

■ 18•19

ENFANCE ET JEUNESSE

- Séjour au ski en Italie
- Félicitation aux nouveaux nageurs !
- Sortie au zoo de Thoiry
- Ravivage de la flamme du Soldat inconnu

■ 20•21

CCAS

- Repas de fin d'année
- Distribution des colis
- Galette des rois
- Conditions d'attributions du CCAS
- Représentations théâtrales

■ 22•23

ÉVÉNEMENTS À VENIR

- FestiShow'Montel – 5e édition
- Fête des voisins
- Brocante
- Fête de la Musique
- Fête nationale du 14 juillet

■ 24•25

ASSOCIATIONS

- Les Serres de l'Ysieux
- Vélo Club de Chaumontel
- Billard Club
- Au Cœur des Plumes Roses
- Expo " Chaumontel'Art "
- Bibliothèque
- Gymnastique Volontaire
- Retour sur la soirée des associations

■ 26

PATRIMOINE

- Message de M. Collober

■ 27

VIE MUNICIPALE

- Horaires d'ouverture de la mairie
- Le carnet
- Location de la salle Eugène Coudre

■ 28

AGENDA

Chères Chaumontelloises, chers Chaumontellois,

Au moment où vous découvrirez ce nouveau numéro de votre bulletin municipal, je souhaite tout d'abord vous adresser mes plus sincères remerciements.

Les élections municipales qui se sont tenues en mars dernier ont été un moment important de notre vie démocratique locale.

Par votre mobilisation, et par la confiance que vous nous avez renouvelée, vous avez choisi de poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années.

Être réélu pour un troisième mandat est un honneur immense, mais c'est surtout une responsabilité que je mesure pleinement.

Cette confiance, je la reçois avec humilité et détermination, au service de notre village et de chacun d'entre vous.

Je tiens également à remercier l'ensemble des élus, de la majorité comme de la minorité, ainsi que les agents municipaux, pour leur engagement quotidien. C'est collectivement que nous faisons avancer Chaumontel.

Sur le plan financier, les résultats sont à la hauteur des efforts engagés.

L'excédent de clôture de l'exercice sur le compte administratif 2025, voté lors du Conseil municipal du 13 avril dernier, s'élève à **1 258 581,51 €**, comme vous pourrez le constater en détail dans les pages 6 et 7 de ce Petit Chaumontellois.

Ce résultat confirme la solidité de notre gestion et notre capacité à conjuguer rigueur et ambition.

Pour 2026, nous avons fait le choix d'un **budget primitif prudent**, présenté dans les pages 8 et 9. Les incertitudes liées aux tensions internationales, notamment au Moyen-Orient, et leurs conséquences possibles sur les coûts de l'énergie, des matières premières ou encore des services, nous obligent à anticiper avec sérieux.

Cette vigilance ne freine pas notre ambition, mais elle garantit la pérennité de nos actions et la protection de nos équilibres financiers.

Une excellente nouvelle vient également confirmer l'attractivité et le dynamisme de notre commune : **l'arrivée, à compter du 1er juin 2026, d'un médecin généraliste à Chaumontel (page 15).**

Dans un contexte où de nombreuses communes recherchent activement des professionnels de santé, nous pouvons collectivement nous réjouir d'avoir su convaincre et accueillir le docteur Déborah Guittard. Son choix d'installation à Chaumontel n'est pas anodin : il reflète la qualité de notre cadre de vie et l'engagement de notre collectivité.

Son cabinet prendra place dans un local communal entièrement rénové, afin de lui offrir les meilleures conditions d'accueil et de travail, au sein de la troisième maison Phénix située sur la RD316, à proximité du magasin PADD.

Elle accordera une attention prioritaire aux Chaumontellois, ce qui constitue une avancée concrète et attendue pour l'accès aux soins sur notre territoire.

Je tiens à la remercier chaleureusement pour la confiance qu'elle accorde à notre commune, ainsi que pour la qualité des échanges qui ont permis d'aboutir à ce projet dans un esprit constructif et partagé.

Chaumontel, c'est aussi un esprit de village, une convivialité et une capacité à se rassembler.

À ce titre, **le FestiShow'Montel, dont la 5e édition approche**, en est une parfaite illustration. Cet événement est devenu un rendez-vous incontournable, où nos quartiers s'affrontent dans la bonne humeur, entre défis, rires et esprit d'équipe.

Après la victoire de l'équipe « La Meute de la Colline » (équipe rouge) l'an dernier, une question est sur toutes les lèvres : qui soulèvera la coupe cette année ? L'équipe conservera-t-elle son titre, ou assisterons-nous à une revanche ?



La soirée se poursuivra dans une ambiance festive animée par DJ Filippo, qui vous fera danser jusqu'au bout de la nuit. Une chose est sûre : l'ambiance sera, une fois encore, au rendez-vous !

Préparez-vous également pour un événement exceptionnel à l'occasion de **la Fête de la musique, le 21 juin**.

Nous aurons l'honneur d'accueillir à Chaumontel **le tribute n°1 en Europe** du groupe mythique Queen, avec le spectacle « Tribute Queen Show » proposé par Break Free. Vous pouvez d'ores et déjà découvrir leur univers sur leur site internet : <https://www.breakfreeshow.com>. La ressemblance, tant vocale que physique, est tout simplement bluffante et promet une soirée mémorable pour tous les amoureux de musique.

Je vous laisse découvrir dans ce numéro le retour sur les événements passés, ainsi que ceux à venir comme **la commémoration du 8 mai, la brocante le 7 juin**, et plein d'autres événements associatifs que vous découvrirez à la dernière page « l'agenda » témoins du dynamisme et de la vitalité de Chaumontel.

Je vous donne rendez-vous très prochainement lors de nos événements, et notamment au FestiShow'Montel, pour partager à nouveau ces moments qui nous rassemblent.

*Avec toute ma confiance et
mon dévouement
Sylvain Saragosa*

Bulletin d'informations municipales de Chaumontel

Hôtel de Ville // 01 34 71 03 96

Directeur de la publication // Sylvain Saragosa

Directrice/teur de la rédaction // Service Communication

Ont également participé à l'élaboration de ce numéro : Les élus du groupe de communication

Crédit photos // Ville de Chaumontel, Adobe Stock, Freepik

Conception-réalisation // Service Communication // 01 34 71 03 96

Impression // 1500 exemplaires par l'imprimerie BEDU

Dépôt légal à parution

Distribution société Champar



10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

15 mars 2026

SYLVAIN SARAGOSA
CONTINUONS ENSEMBLE POUR CHAUMONTEL

75,31%

1 110 voix

JACQUES ROGAUME
CHAUMONTEL UN NOUVEAU SOUFFLE

24,69%

364 voix

PARTICIPATION AU SCRUTIN

➤ TAUX DE PARTICIPATION	57,73%
➤ TAUX DE D'ABSTENTION	42,27%
➤ VOTES BLANCS	2,35%
➤ VOTES NULS	1,63%
➤ NOMBRE DE VOTANTS	1 535



CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION

Le samedi 21 mars 2026, Monsieur Saragosa a été réélu Maire pour un 3^e mandat.

La séance publique a été retransmise en direct et est toujours visionnable sur le site de la ville.



QR Code :



PRÉSENTATION DES NOUVEAUX ÉLUS



Sylvain SARAGOSA

Maire de Chaumontel
Conseiller Communautaire

Liste majoritaire



Isabelle SUEUR

1^{re} adjointe au Maire affaires
générales, sociales et familiales,
l'Enfance, CCAS et Conseil Muni-
cipal des Jeunes de Chaumontel
(CMJC)

Liste majoritaire



Jacques GAUBOUR

2^e adjoint au Maire
travaux, urbanisme

Liste majoritaire



Corinne TANGE

3^e adjointe au Maire
à l'environnement,
à la culture et à la
biodiversité

Liste majoritaire



Ernest COLLOBER

4^e adjoint au Maire à la
transition énergétique

Liste majoritaire



Virginie VIEVILLE

5^e adjointe au Maire
Vie locale, associations
et sport

Liste majoritaire



Xavier COQUENTIN

Conseiller municipal
délégué à la tranquillité
publique et à la prévention

Liste majoritaire



Lida DAYET

Conseillère municipale
déléguée à la commu-
nication municipale,
numérique et mécénat

Liste majoritaire



Lionel GONZALEZ

Conseiller municipal
délégué aux travaux de
voiries et à l'entretien
des bâtiments

Liste majoritaire



Mickaël MONTOUCHET

Conseiller municipal
délégué aux commerces
et au développement
économique

Liste majoritaire



Marc ZAPIOR

Conseiller municipal
délégué à la propreté
et à la gestion des
déchets

Liste majoritaire



Thomas BERGIA

Conseiller municipal

Liste majoritaire



Marie-Paule BIMBERT

Conseillère municipale

Liste majoritaire



Jocelyne BORDE

Conseillère municipale

Liste majoritaire



Line DOMAN

Conseillère municipale

Liste majoritaire



Stéphane DUDAL

Conseiller municipal

Liste majoritaire



Marguerite FONT

Conseillère municipale

Liste majoritaire



Stéphane LADAS

Conseiller municipal

Liste majoritaire



Renée MALINGRE

Conseillère municipale

Liste majoritaire



Maryse POSTOLLE

Conseillère municipale

Liste majoritaire



Tony SABAK

Conseiller municipal

Liste majoritaire



Jacques ROGAUME

Conseiller municipal

Liste minoritaire



Florence GABRY

Conseillère municipale

Liste minoritaire

Photos demandées et non communiquées

FOCUS SUR LE BUDGET

L'exercice 2025 a été clôturé avec un excédent global de 1 258 587,51 €.

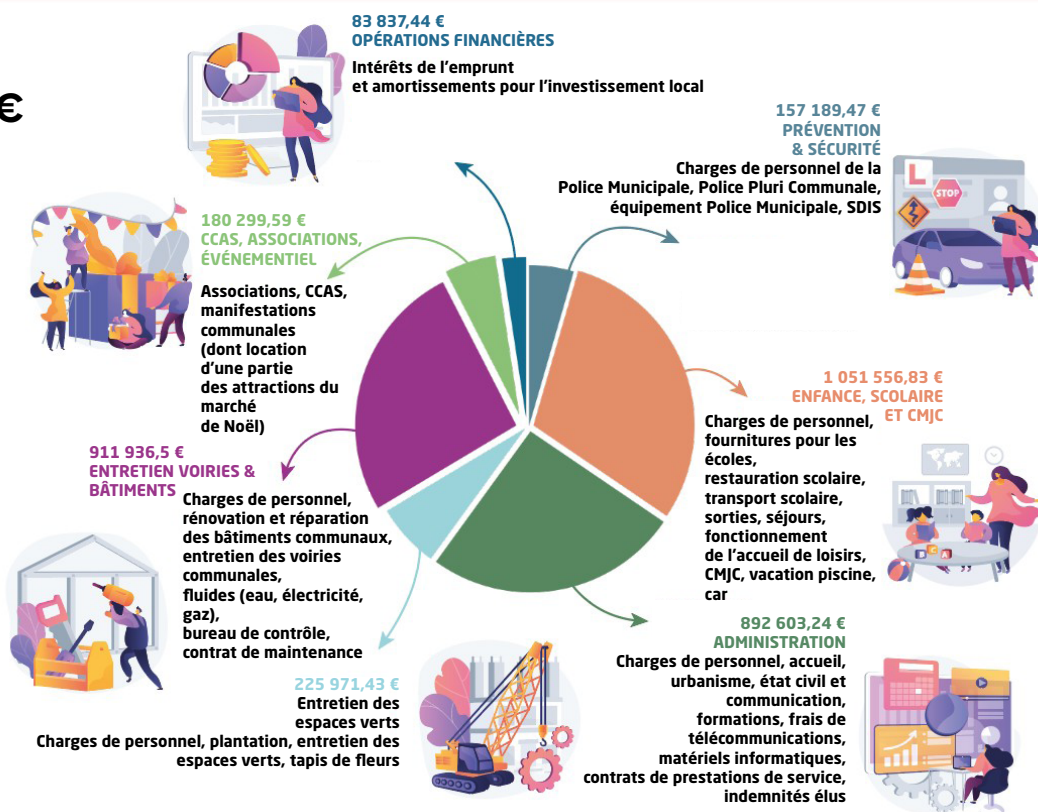
Il est composé d'un excédent de fonctionnement de 563 400,93 € et d'un excédent d'investissement de 695 186,58 €.

En intégrant les restes à réaliser, en dépenses comme en recettes, qui seront repris au budget 2026, le résultat cumulé reste excédentaire 1 293 327,59 € et en hausse à celui de l'exercice 2024 soit 1 247 457,50 €.

FONCTIONNEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2025

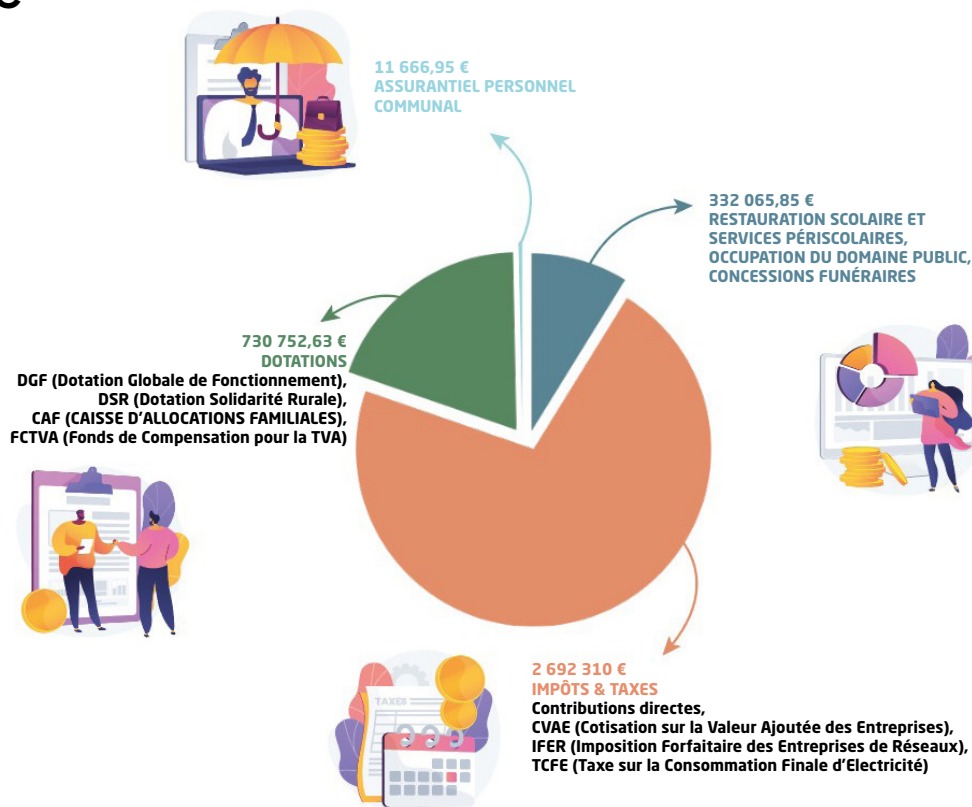
DÉPENSES

3 503 394,50 €



RECETTES

3 766 795,43 €



Pas d'augmentation du taux d'imposition (maintien depuis la 1^{re} mandature de 2014) malgré les fortes hausses du coût des énergies et de l'inflation. La municipalité supporte toutes les hausses de coût liées au transport, à l'énergie, aux matières premières sans les répercuter sur les administrés (pas de hausse cantine).

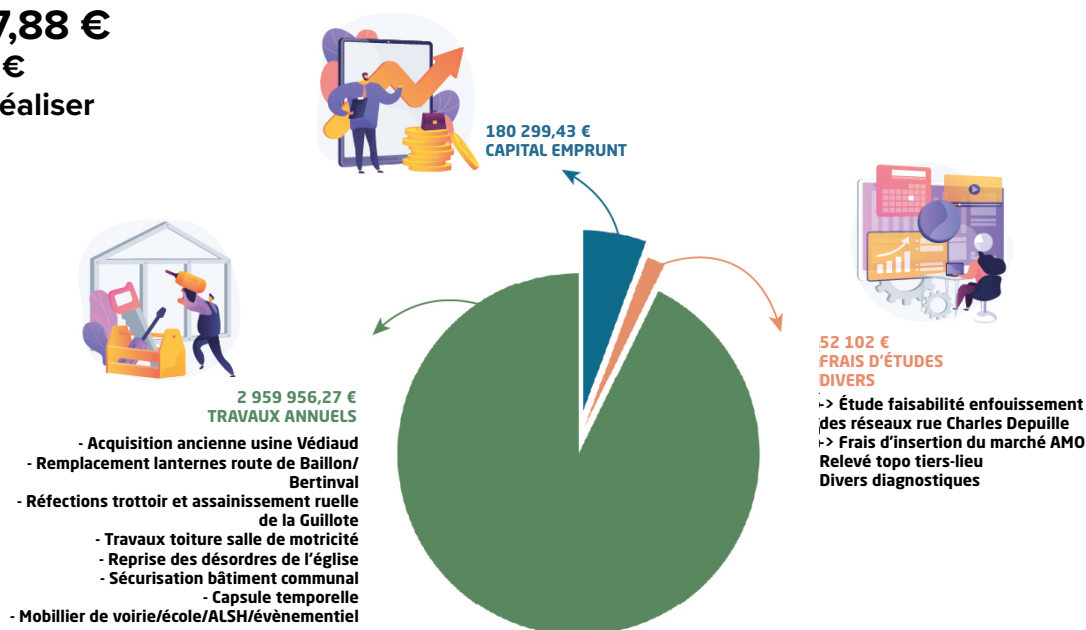
INVESTISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2025

DÉPENSES

3 192 357,88 €

dont 51 529 €

de restes à réaliser

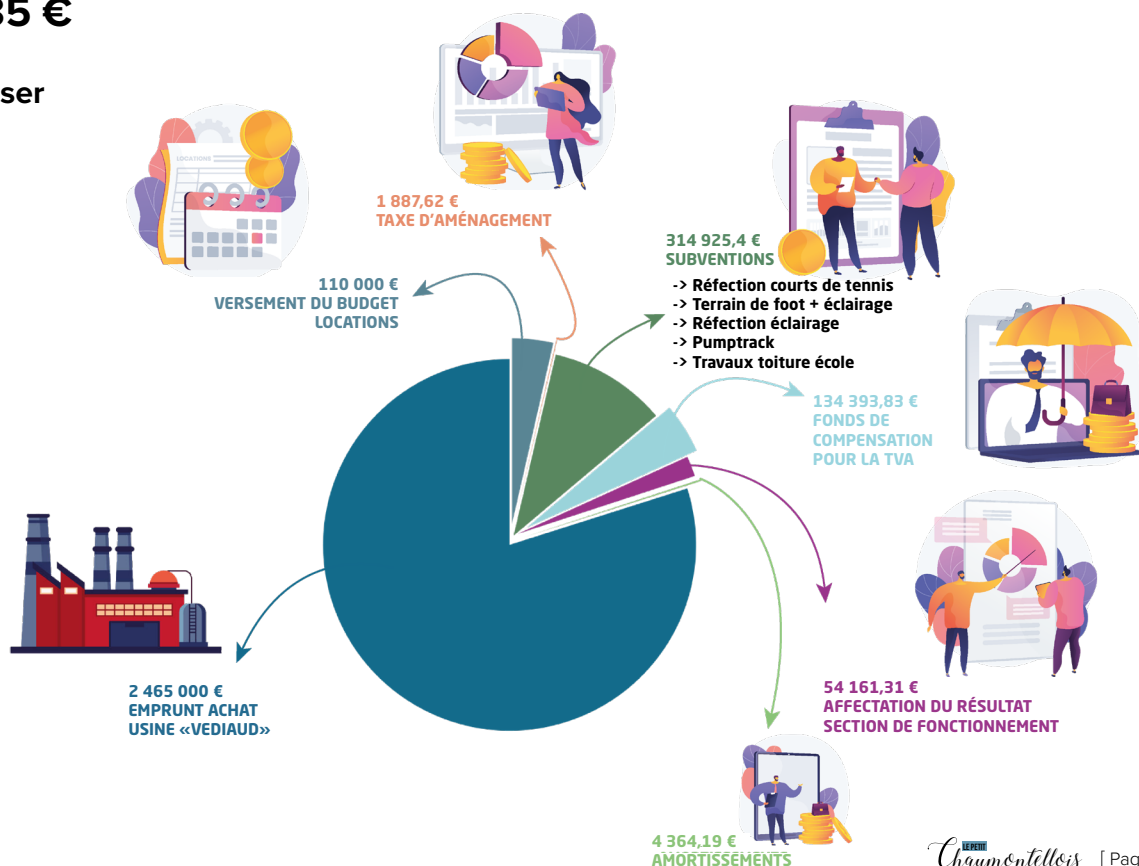


RECETTES

3 084 732,35 €

dont 86 270 €

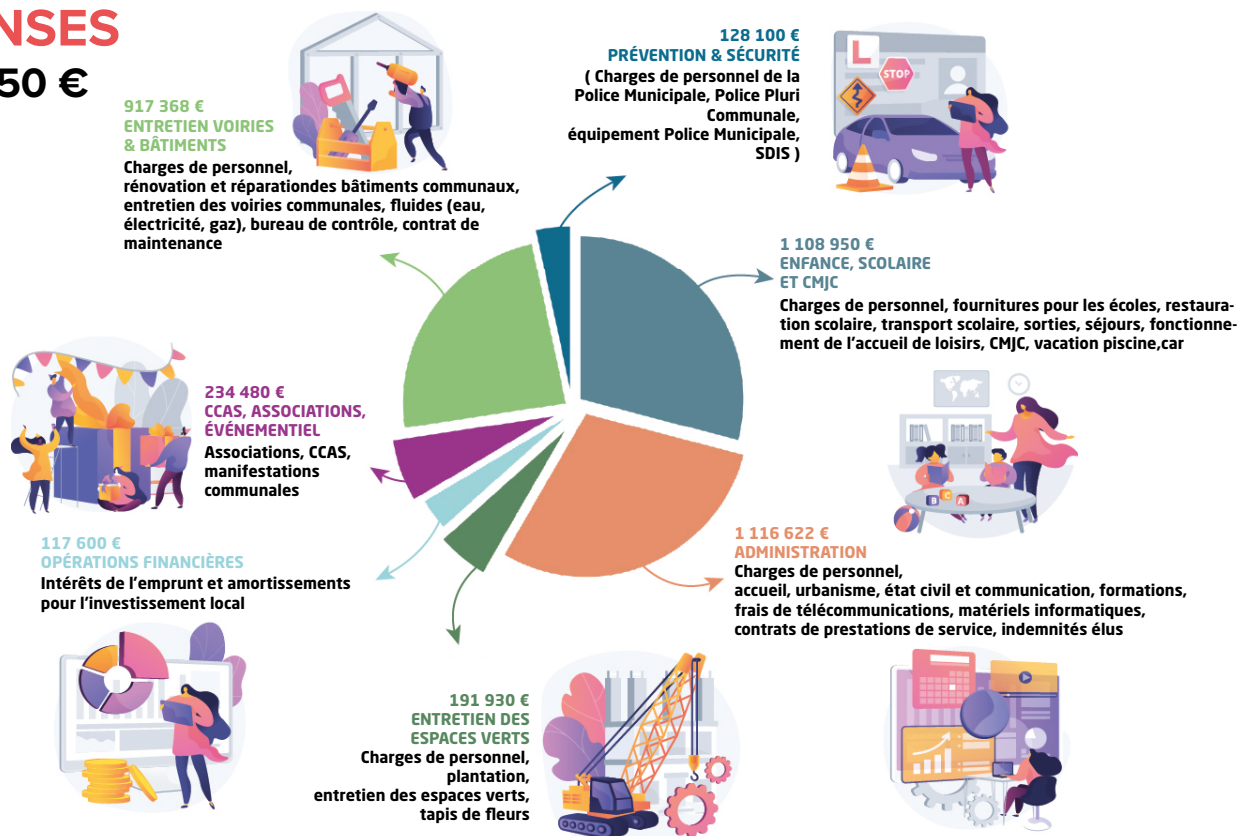
de restes à réaliser



FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2026

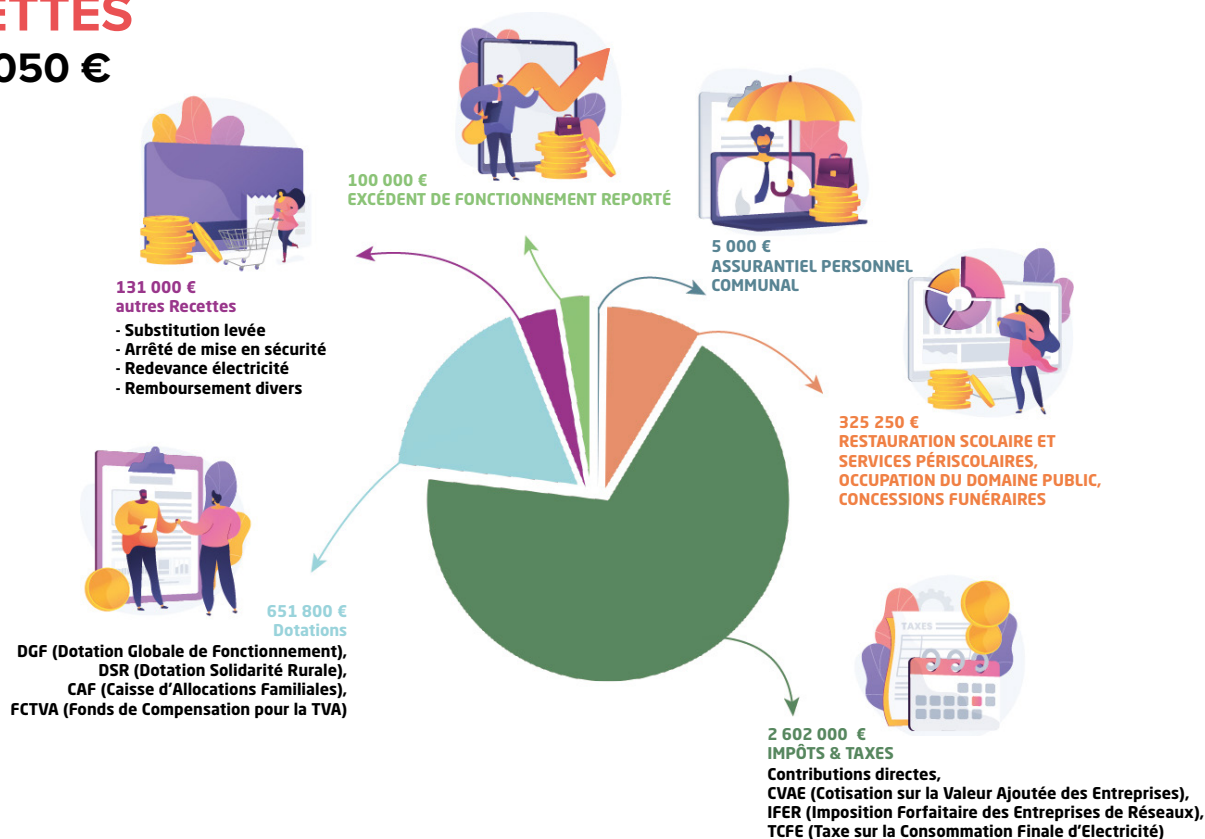
DÉPENSES

3 815 050 €



RECETTES

3 815 050 €

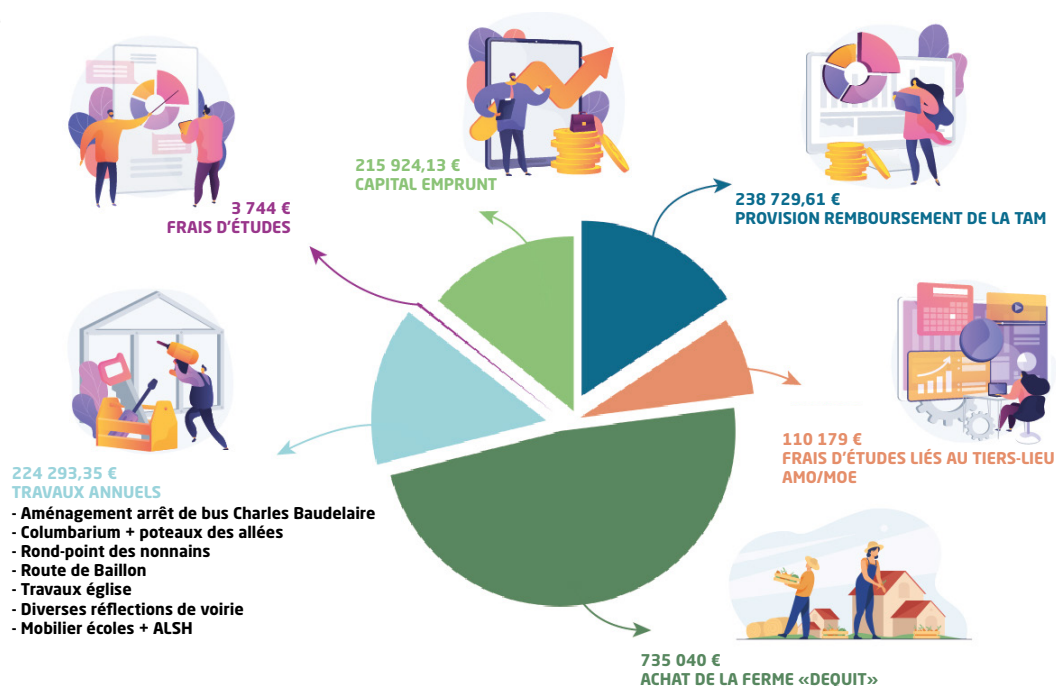


INVESTISSEMENT BUDGET PRIMITIF 2026

DÉPENSES

1 579 440,01 €

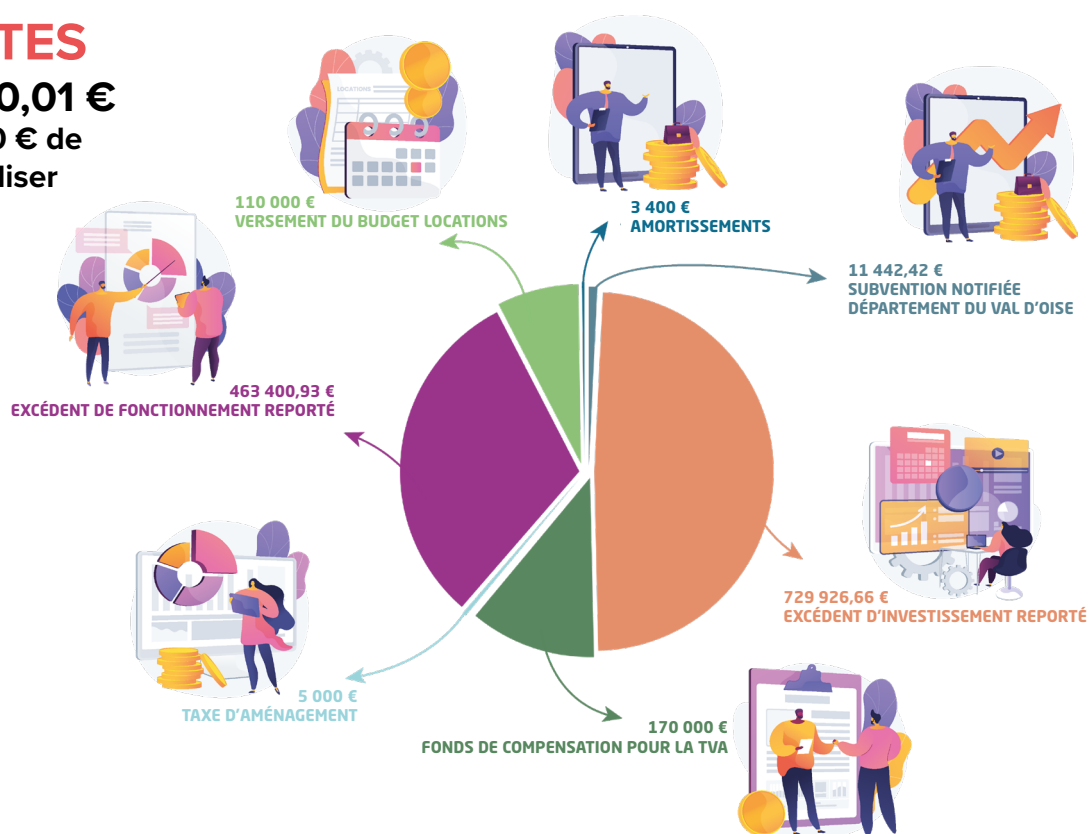
dont 51 529 € de
restes à réaliser



RECETTES

1 579 440,01 €

dont 86 270 € de
restes à réaliser



SALLE EUGÈNE COUDRE : ON PASSE À L'ACTION



Après plusieurs semaines de travaux, la salle Eugène Coudre dévoile aujourd'hui un espace entièrement repensé, offrant un cadre plus lumineux, harmonieux et accueillant. Murs et plafond ont été entièrement rénovés, contribuant à transformer en profondeur l'ambiance et le confort de ce lieu.

Cette opération s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration des équipements communaux, avec une attention particulière portée à la durabilité du bâtiment et à la qualité d'accueil. Les aménagements réalisés permettent ainsi de répondre au mieux aux besoins des associations, des événements municipaux et de l'ensemble des habitants. Mené dans la continuité de la rénovation du sol, ce chantier marque une nouvelle étape dans la modernisation de la salle.

➤ Tarifs de location en page 27



NIDS-DE-POULE

MÉTÉO DIFFICILE...

Les conditions climatiques survenues en ce début d'année 2026 entre épisodes de pluie, périodes de gel et écarts de température ont fragilisé de manière notable les chaussées de la commune, favorisant la formation de nombreux nids-de-poule.

Dans ce contexte, une démarche globale est en cours afin de programmer la remise en état des voiries. Plusieurs axes ont déjà été désignés comme prioritaires, parmi lesquels la rue et la sente des Brûlis, la rue des Coteaux, la ruelle de la Guillotte, le chemin de Coye ainsi que l'impasse des Carrières.

ON PASSE À L'ACTION

Les agents municipaux rebouchent ponctuellement les nids-de-poule avec de l'enrobé à froid tandis que notre bailleur, **Medinger & Fils** effectue des reprises partielles pérennes en périodes favorables. Des actions dissociées voire complémentaires à toutes fins de garantir des conditions de circulation sécuritaires acceptables.



NOUVEL ÉCLAIRAGE

En ce début d'année ce sont les riverains de la rue de la Ferme qui ont bénéficié d'un éclairage moderne. Entièrement renouvelés, les éclairages avec **technologie LEDs bien moins énergivore**, équipent désormais ce quartier.

Les équipements précédents ne répondaient plus aux critères normatifs décrits dans la norme ULOR, éclairant principalement le ciel. Les nouveaux candélabres allient les modèles anciens et technologies nouvelles, et répondent en tous points aux objectifs environnementaux et besoins des usagers.

Une politique de modernisation engagée pour nos éclairages déjà bien commencée depuis quelques années et qui se poursuit afin de respecter l'objectif fixé à savoir, **la réduction des coûts, la fréquence des maintenances et la transition énergétique.**



ENCART PUBLICITAIRE

Si vous êtes professionnels et que vous souhaitez un encart publicitaire dans notre prochain bulletin municipal, ou une visibilité sur nos événements, merci de contacter le service population en mairie

01 34 71 03 96 / population@ville-chaumontel.fr



LE SOUCI CONSTANT
D'UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT



AMÉNAGER ET ENTRETENIR

Le réseau routier

RÉALISER

Les réseaux d'assainissement

EMBELLIR

La ville



COCHERY - ILE DE FRANCE
Siège Social : Chemin du Parc 95480 PIERRELAZE
Tél : 01 34 18 39 00 - Email : pierrecochery@cochery-iledefrance.fr
Siret : 417 976 263 00018 - RCS PONTOISE B 417 976 263 - APE 4211Z

SECTEUR DE PARIS
17-19 avenue de la Métallurgie 93210 SAINT DENIS
Tél : 01 43 52 01 05

Je fais des travaux : quelle est la marche à suivre ?

Avec le retour des beaux jours, l'envie ou la nécessité d'entreprendre des travaux se fait davantage sentir.

Nous vous rappelons que tout projet de construction, d'extension ou de modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment doit impérativement faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme.

Selon la nature et l'ampleur des travaux, il peut s'agir d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire.

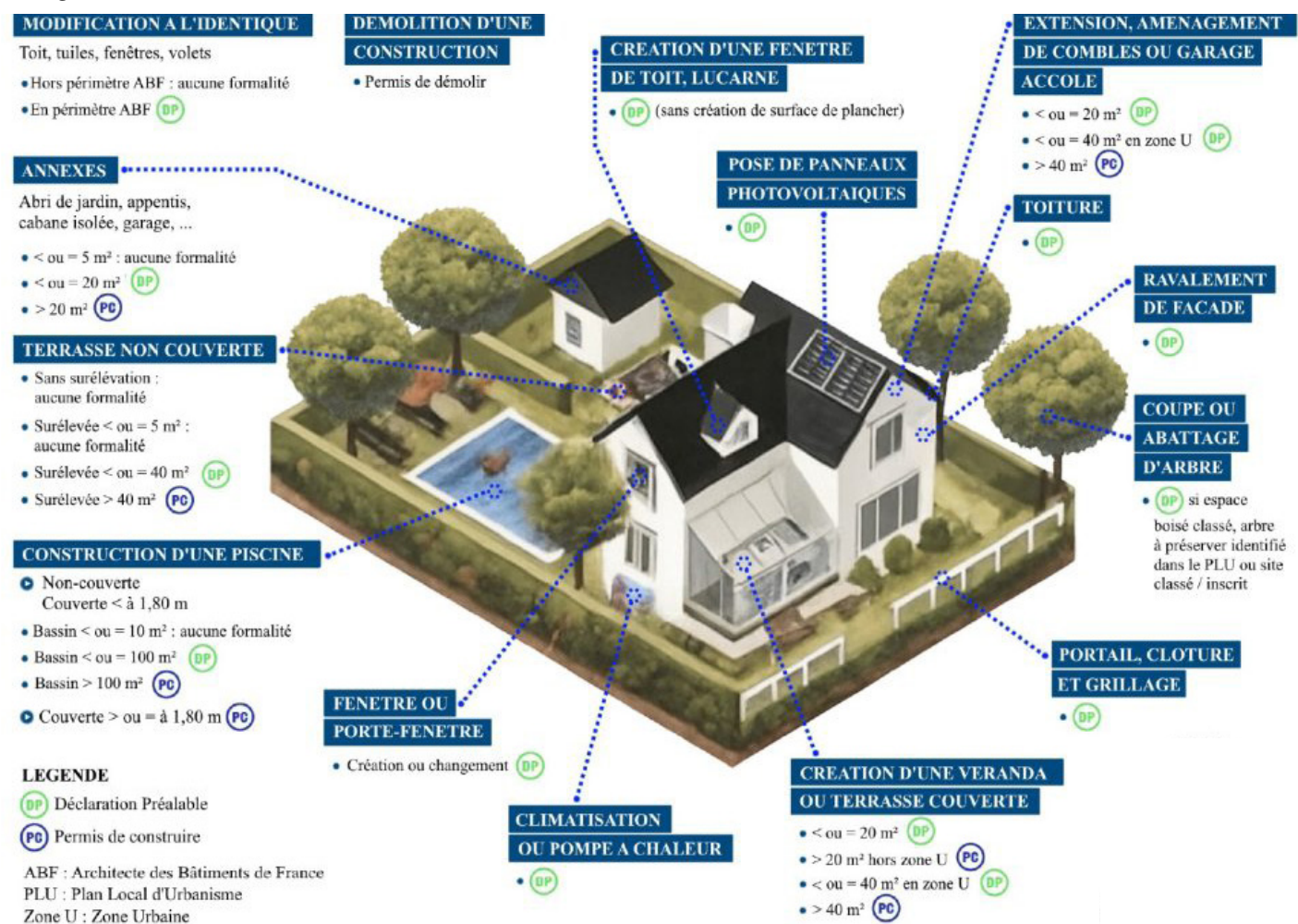
Les travaux qui ne sont pas soumis à déclaration préalable ni à autorisation d'urbanisme doivent néanmoins être conformes aux règles fixées par le PLU. Pour les séparations entre voisins pas de demande préalable de travaux mais PLU à respecter.

Par exemple : Dans le cadre de la réalisation d'une terrasse de plain-pied, il convient de vérifier que le pourcentage de surfaces imperméabilisées de la parcelle respecte les dispositions du PLU en vigueur.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est consultable en ligne. Vous y trouverez l'ensemble des dispositions en vigueur, notamment : les hauteurs de construction autorisées, les règles de recul par rapport à la voie publique et aux limites séparatives, le pourcentage d'emprise au sol à ne pas dépasser, le pourcentage de surfaces non imperméabilisées à respecter, ainsi que les prescriptions relatives aux teintes et matériaux à employer (nuanciers pour façades, portes, fenêtres, portails, etc.)

Le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux à effectuer par rapport aux règles d'urbanisme.

Dans le doute et avant de commencer vos travaux, le service urbanisme se tient à votre disposition pour toutes démarches obligatoires.



Avant de commencer des travaux, merci de vous rapprocher systématiquement du service urbanisme afin de connaître les démarches officielles et obligatoires.

urbanisme@ville-chaumontel.fr / 0134 7103 96

Rappel : la circulation est limitée à 30km/h sur toute la commune (hors départementale)



TROTTINETTES : RAPPEL DES RÈGLES

De nombreuses trottinettes circulent à Chaumontel sans respecter le code de la route (sens interdits, stops...).

> Rappel des règles essentielles :

- **Circulation** : pistes cyclables ou routes ≤ 50 km/h en ville ; interdite hors agglomération (sauf voies vertes). Trottoirs interdits (sauf autorisation, max 6 km/h) **135 € d'amende (au delà confiscation du véhicule)**
- **Règles** : 25 km/h max (**jusqu'à 1 500 € + confiscation**), 1 personne par trottinette, âge minimum 14 ans.
- **Équipement** : feux, catadioptrés, freins, avertisseur. Casque recommandé (obligatoire hors agglomération), téléphone/écouteurs interdits.
- **Assurance** : responsabilité civile obligatoire (**jusqu'à 3 750 € d'amende**).

PARTICIPATION CITOYENNE



Une réunion publique organisée par la municipalité et la gendarmerie se tiendra le **samedi 13 juin à 10h**, dans la salle du conseil municipal.

ENTRETIEN DES RUES ET DES TROTTOIRS, QUI FAIT QUOI ?



La commune organise un nettoyage régulier des voies publiques. elle procède également au désherbage des caniveaux.

En complément de ces actions, la propreté des trottoirs incombe à l'occupant du bien situé le long de la voie. qu'il soit propriétaire, syndic gestionnaire de copropriété, locataire, riverain de la voie publique, ou occupant à titre commercial de l'espace public : étalages divers, terrasses, concessions de toute nature, chantiers... Chacun

est tenu d'assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison.

Les balayures et les feuilles mortes (surtout à l'automne) ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales.

Les professionnels nettoient l'espace à l'issue de leur activité quotidienne.

Les saletés et déchets collectés lors du balayage doivent être ramassés et évacués selon leur nature ou à défaut avec les ordures ménagères.

En outre, chacun est tenu d'effectuer le désherbage si nécessaire, depuis la bordure du trottoir jusqu'au droit du mur ou clôture du bien occupé soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques.

RAPPEL EN MATIÈRE DE STATIONNEMENT

Le bateau voyer ne constitue en aucun cas un emplacement de stationnement, même si celui-ci se trouve devant votre domicile.

Le stationnement dit à cheval sur trottoir est formellement interdit sauf si une signalétique adaptée l'autorise.

Est interdit également, tout stationnement à **une intersection**, dans **un virage**, sur **une ligne jaune**, sur une voie séparée d'une ligne continue ou discontinue (ligne axiale), en dehors d'un espace matérialisé au sol (place de stationnement autorisé).

Il n'est pas interdit en revanche de stationner face à un bateau voyer sur le trottoir opposé sauf si cela crée une gêne pour l'accès par l'occupant du bien.

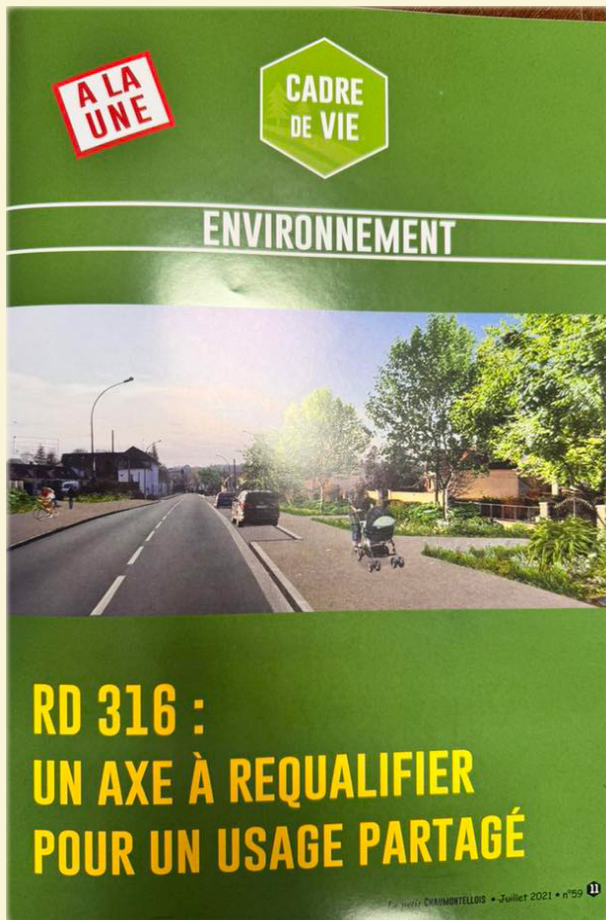
Nous vous rappelons que tout stationnement gênant fait l'objet d'une amende de **135€** (contravention de 4^e catégorie)

Nous attirons votre attention sur le non respect du stationnement qui peut entraîner votre responsabilité en cas d'incident.

STATIONNEMENT GÊNANT = GÊNE RÉELLE !



RD 316 : COMBIEN D'ACCIDENTS AVANT SA SÉCURISATION ?



Le Petit Chaumontellois n°59 - Juillet 2021



Ces derniers mois, plusieurs accidents mortels impliquant des piétons se sont produits sur la RD 316. Ces drames nous bouleversent profondément. Ils touchent notre commune au cœur et nous rappellent, avec une grande tristesse, la dangerosité de cet axe.

Dans la nuit du 5 au 6 février, aux alentours de minuit, un piéton a été mortellement percuté par une voiture. Un accident qui a marqué Chaumontel, « mais qui ne nous étonne même plus », confie Franck, habitant de la commune depuis huit ans.

Face à ces accidents en cascade, la municipalité plaide depuis 12 ans pour une « requalification » de la RD 316. Le projet est simple selon Sylvain Saragosa : « Resserrer les voies, supprimer le terre-plein central et créer, sur l'accotement droit, une voie douce pour piétons et cyclistes, afin de mettre les usagers à l'abri » et réduire la vitesse. Un dossier a été déposé en 2019 et, en 2020, la commune a obtenu 890 000 euros de l'État, pour un projet estimé à plus de 2 millions d'euros.

Mais depuis, le chantier patine. « On a pris le bureau d'études du département, on a accepté qu'ils soient maîtres d'œuvre... Et on n'a plus de nouvelles. Franchement, je ne comprends pas ce qui coince », déplore Sylvain Saragosa, qui s'interroge sur le manque de priorité accordé à Chaumontel. Il prend notamment en exemple les récents aménagements face aux accidents à Luzarches, commune voisine, elle aussi traversée par la RD 316.

Sous ses yeux, une famille à vélo attend une accalmie dans la circulation avant de s'élancer. « Traverser la RD 316, c'est un sport de haute voltige. Prendre le vélo ou être piéton, c'est du suicide », répète Franck. Celui-ci nous assure que les promeneurs de chiens sortent avec des colliers fluorescents la nuit « par peur de se faire renverser ».

Une habitante octogénaire confie ne plus sortir de chez elle « par crainte des voitures ».

Corinne Tange, adjointe notamment chargée des questions environnementales, suit le dossier depuis 5 ans, et regrette l'absence d'aménagements comparables à ceux de la commune voisine de Lamorlaye (Oise). « On aimerait vraiment avoir une piste cyclable comme là-bas. On a vu que ce n'était pas si compliqué que ça mais ici, tout coince. »

Aujourd'hui, la sécurisation de la RD 316 est une priorité absolue. Nous demandons que des mesures concrètes et rapides soient prises pour éviter que de nouveaux drames ne se produisent et pour garantir la sécurité de tous. **Un rendez-vous a donc eu lieu avec le département le 7 mai.**

Source : " article par Willem Foloppe, du 7 mars 2026, pour le journal Le Parisien "

UN NOUVEAU MÉDECIN À CHAUMONTEL !



Madame Deborah Guittard

Qu'est-ce qui vous a motivée à vous installer à Chaumontel ?

«Les médecins avec lesquels j'exerce actuellement sont proches de la retraite et n'ont malheureusement pas de remplaçant. Ne souhaitant pas rester seule dans cette grande maison médicale, j'ai pris la décision de changer de ville et de me rapprocher de ma région.»

Avez-vous trouvée chaleureux l'accueil et l'accompagnement de la commune ?

«La commune a été extrêmement réactive à ma demande, en particulier Monsieur SARA-GOSA, maire de la commune, qui a été très à l'écoute de mon projet d'installation. Tout a été mis en place rapidement pour me trouver un local et y réaliser des travaux de rénovation.»

Pourrons-nous vous consulter prochainement et comment ?

«Je fonctionne avec l'agenda Doctolib, et je propose également des téléconsultations pour les patients suivis au cabinet. Les consultations débiteront à partir du 15 juin, le temps de finaliser les démarches adminis-

tratives. Si tout est prêt plus tôt, une ouverture pourra être envisagée la semaine précédente.»

Vous arrivez avec une patientèle existante, qu'en est-il des Chaumontellois ?

«J'arrive effectivement avec ma clientèle mais il me reste bien entendu de la place pour accueillir les Chaumontellois.»

Quels seront vos horaires ?

«Le cabinet sera ouvert le lundi de 9h30 à 17h, un mardi sur deux de 9h30 à 15h30 et un mardi sur deux de 9h30 à 18h30, le mercredi de 9h30 à 18h30 et le jeudi de 9h30 à 18h30. Un samedi matin par mois sera également proposé.»

Auriez-vous un message à adresser aux Chaumontellois ?

«Je suis ravie d'intégrer votre belle commune ! J'ai hâte de prendre soin de votre santé avec humanité et bienveillance.»

TRANSPORT À LA DEMANDE : NOUVEAU SERVICE

Mis en place par **France Mobilités**, Le service de Transport à la Demande (TAD) fonctionne sur réservation, à effectuer au minimum une heure à l'avance. Deux bus assurent les liaisons vers les gares de Goussainville et de Luzarches, du lundi au vendredi, de 5h à 19h30. **Un arrêt de bus est mis à disposition des Chaumontellois devant la mairie de Chaumontel.**

Les itinéraires et horaires s'adaptent en temps réel en fonction des demandes, avec un temps de trajet pouvant

aller jusqu'à 45 minutes.

Les réservations peuvent être effectuées via le site Île-de-France Mobilités, l'application dédiée ou par téléphone. Le service est accessible au tarif d'un ticket de bus numérique, compatible avec les cartes Easy et les forfaits Navigo. Une personne inscrite peut réserver pour plusieurs voyageurs. L'inscription est obligatoire. Pour les 11-17 ans, une autorisation parentale est requise, et les enfants de 10 ans et moins doivent obligatoirement être accompagnés.

Un grand merci à Chantal Romand, 1^{re} adjointe au nouveau Maire de Mareil-en-France, M. Jean Marc Campin, pour cette belle initiative qui va améliorer le quotidien de tous !



RENDEZ-VOUS SUR



Appli TàD
Île-de-France
Mobilités



tad.idfmobilites.fr



09 70 80 96 63
Du lundi au vendredi
De 9h à 18h



QUAND RÉSERVER ?

→ **En temps réel**
(sous réserve de disponibilité à l'heure demandée)
→ **Jusqu'à 30 jours avant le jour de mon trajet**
Et au moins une heure à l'avance pour avoir la garantie de ma demande

REPAIR CAFÉ

La municipalité continue son engagement en faveur de la protection de l'environnement

Quand la bonne humeur sauve nos objets du gaspillage !

Une matinée de partage, de rires et de réparations pour prolonger la vie de nos appareils et réduire notre empreinte carbone.

Samedi 11 avril, 21 rue de la République, dans une ambiance chaleureuse et détendue, une vingtaine de bénévoles et de participants se sont retrouvés lors de la **18^e session** du Repair Café pour redonner une seconde vie à des objets du quotidien et éviter qu'ils ne finissent à la poubelle.

Entre les mains expertes des bénévoles, plusieurs objets ont été sauvés :

- Un aspirateur qui avait rendu l'âme a retrouvé sa puissance d'aspiration.
- Un nettoyeur haute pression, victime d'une fuite, a été remis en état de marche.
- Deux machines à café, détartrées et recalibrées ont de nouveau fait couler le précieux breuvage.
- Une machine à coudre, bloquée par un fil récalcitrant, a pu reprendre du service.

- Une tronçonneuse, abandonnée au fond d'un garage, a retrouvé son tranchant.

Grâce à ces réparations, ce sont **plusieurs kilos de déchets** qui ont été évités car chaque objet réparé représente une économie de ressources et une réduction de l'**empreinte carbone** liée à la fabrication et au transport d'un nouvel appareil.

Une belle preuve que le geste individuel, multiplié, peut avoir un impact collectif !

Au-delà des réparations, c'est surtout l'ambiance et l'esprit du lieu qui a marqué les esprits.

Entre les conseils échangés, les fous rires devant une vis récalcitrante et les discussions autour d'un café, chacun est reparti avec le sourire même les participants dont les objets n'ont pas pu être réparés.

« C'est incroyable de voir comme on peut apprendre les uns des autres, tout en faisant un geste pour la planète ! », confient Stéphane et Xavier, deux bénévoles assidus.

Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements à l'ensemble des bénévoles engagés dans le Repair Café de Chaumontel.



LES FRELONS : REPÉRER ET AGIR

Au début du printemps, la reine du frelon asiatique sort d'hibernation et cherche un endroit pour fonder un nouveau nid. À ce stade, elle est seule : c'est une phase cruciale où une seule reine peut donner naissance à toute une colonie de milliers d'individus.

Être vigilant durant cette période est donc essentiel. **Les premiers nids sont souvent situés dans des endroits abrités (abris de jardin, toitures, haies).** Ils sont à ce stade faciles à repérer et à éliminer.

Cette vigilance a un impact direct sur la protection de la biodiversité, notamment des abeilles sauvages et domestiques ainsi que sur la sécurité des personnes. Signaler rapidement la présence d'une reine ou d'un petit nid aux autorités locales ou à des professionnels permet une intervention rapide et limite la prolifération de l'espèce.



ÉTUDES PHYTOSANITAIRES

La commune lance une étude phytosanitaire pour préserver la biodiversité locale.

La commune, engagée dans la protection de son patrimoine naturel, a récemment initié une étude phytosanitaire de ses arbres et espaces verts, avec le soutien du Parc naturel régional Oise – Pays de France, reconnu pour son engagement en faveur de la transition écologique.

Cette étude a pour objectif de vérifier l'état de santé des arbres, de repérer d'éventuelles maladies ou parasites, et d'identifier les sujets fragilisés.

Les résultats permettront de **mieux organiser l'entretien des espaces verts, de prévenir les risques** (chutes de branches, arbres affaiblis) et de prévoir, si besoin, **des replantations**.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la commune de préserver son **patrimoine végétal**, d'assurer la sécurité des habitants et de favoriser un environnement de qualité.

DES NOUVELLES DE NOS RUCHES

Le printemps s'installe et les abeilles commencent à reprendre leur activité. Cette année, les floraisons ont débuté avec deux à trois semaines d'avance par rapport à l'an dernier.

Les manipulations pourront être réalisées prochainement, dès que les températures auront suffisamment remonté.

Petit rappel : En attendant le futur miel de printemps, le miel d'automne de 2025 est toujours en vente à l'accueil de la mairie au prix de 6 € le pot de 250 g.



*Corinne Tange
adjointe au Maire*

AFFICHAGE PUBLIC : CE QUI EST LÉgal

1. L'affichage sauvage : une pratique interdite

Conformément au Code de l'environnement (**article L.581-4**), l'affichage publicitaire sur les clôtures et les murs en bordure de la voie publique est strictement interdit.

(Cette règle s'applique car notre commune est située dans le périmètre du Parc Naturel Régional, zone protégée où la réglementation vise à préserver le paysage et l'environnement.)

Pourquoi cette interdiction ?

- Limiter la pollution visuelle pour préserver l'équilibre esthétique de nos espaces publics ;
- Protéger le patrimoine bâti en évitant la prolifération d'enseignes non contrôlées ;
- Prévenir la dégradation des supports et de l'environnement urbain.)

Cette règle s'applique à tous les supports (panneaux, bâches, banderoles, stickers ou affiches apposés sur les clôtures privées ou publiques, au sol ou sur les façades).

2. Les publicités autorisées pour les commerces et entreprises

Les enseignes et publicités liées à l'activité commerciale (vitrines, panneaux scellés, enseignes de magasin) sont soumises à une réglementation spécifique. Elles sont autorisées avec l'accord de la mairie et doivent respecter le règlement local de publicité.

La municipalité veille au respect de la réglementation et compte sur l'engagement de chacun.

Préservons ensemble la qualité de notre cadre de vie.

Plus d'informations sur :



SÉJOUR AU SKI DE L'ALSH

SAVOIR-NAGER

Comme chaque année, la municipalité finance des cours de natation aux élèves de CM2 qui peuvent passer à l'issue des cours de certification. 46 élèves sur 54 ont obtenu l'attestation « savoir-nager ».

Cette certification comprend à la fois des apprentissages théoriques en classe et des séances pratiques en piscine.

Nous nous réjouissons de ces excellents résultats et adressons toutes nos félicitations à nos jeunes nageurs prometteurs !

Du samedi 28 février au samedi 7 mars 2026, la municipalité a organisé un magnifique séjour hivernal à **Roccaforte Mondovì**, en Italie. Une semaine riche, intense et pleine de souvenirs pour les enfants qui y ont participé.

Tout a commencé le samedi soir à 22h, lorsque le groupe a pris la route. Très vite arrivés sous le soleil italien, les enfants ont trouvé leurs repères et se sont plongés dans un séjour placé sous le signe de la découverte, du sport et de la bonne humeur.

Chaque journée a été rythmée par des cours de ski encadrés par un moniteur de 12h à 14h, permettant à chacun de progresser à son rythme. L'après-midi, jusqu'à 16h, les enfants ont pu profiter de temps de glisse en autonomie encadrée, pour perfectionner leurs

techniques tout en s'amusant sur les pistes.

Les sensations fortes étaient également au rendez-vous avec des séances de **snowtubing**, une activité de **glisse sur bouée** qui a rencontré un grand succès auprès de tous. Le soir, des veillées ont été organisées autour de jeux collectifs, favorisant les échanges et la convivialité après des journées bien remplies.

Ce séjour a aussi été l'occasion pour les enfants de Chaumontel de partager leur hébergement avec près de 100 enfants venus d'autres communes. Une belle expérience de vie collective qui a permis de faire de nouvelles rencontres et de tisser des liens au-delà de notre territoire.



SORTIE AU ZOO DE THOIRY DE L'ALSH



UN MOMENT DE PARTAGE

L'accueil de loisirs de Chaumontel a organisé pour les enfants présents une sortie au zoo de Thoiry le mercredi 21 janvier 2026, un bus a été affrété pour l'occasion.

Nous avons demandé aux villes voisines si elles étaient intéressées, c'est avec joie que l'accueil de loisirs d'Asnières-sur-Oise s'est joint à l'événement, bénéficiant alors de notre moyen de transport. Une belle opportunité de nouer des liens et de partager une sortie commune.

SOURIRES ET SOUVENIRS

Les enfants étaient très contents de cette journée. Entre hyènes, renards et tigres... cela leur a permis de se créer de merveilleux souvenirs.

Un bel échange inter communes qui sera reconduit dès que cela sera possible afin de mutualiser les coûts et permettre un échange entre les enfants de communes différentes.

RAVIVAGE DE LA FLAMME



Les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes Chaumontellois (CMJC), accompagnés des élèves de CM2 de l'école élémentaire de Chaumontel, ont eu l'honneur d'assister, aux côtés de Monsieur le Maire et de deux de ses adjointes, à la cérémonie du ravivage de la flamme du Soldat inconnu, le 13 mars dernier, sous l'Arc de Triomphe.

À cette occasion, 52 élèves de CM2, 6 jeunes membres du Conseil Municipal des Jeunes ainsi que les élus étaient réunis pour participer à ce moment de mémoire.

La cérémonie, débutée à 18h30, s'est déroulée en présence de 600 élèves officiers.

Dès l'ouverture du cortège, les soldats ont entonné un chant d'une grande intensité, dont les voix puissantes ont résonné sous l'Arc de Triomphe, conférant à cet instant une solennité remarquable et profondément marquante.

Elle s'est poursuivie par l'interprétation de la Marseillaise, avant de laisser place au moment central : **le ravivage de la flamme, geste hautement symbolique qui perpétue, jour après jour, le souvenir des soldats tombés pour la France.**

La municipalité exprime sa grande fierté d'avoir, une fois encore, organisé et pris part à cet événement, contribuant ainsi à

transmettre aux jeunes Chaumontellois et Chaumontelloises le devoir de mémoire ainsi que la richesse de notre histoire.

Elle adresse enfin ses sincères remerciements à l'ensemble des participants, des accompagnants, ainsi qu'à Maryne Delanoue, référente du CMJC, pour son engagement dans l'organisation de cette cérémonie et pour avoir permis à chacun de vivre une expérience inoubliable.



LE CCAS SE MOBILISE AUX CÔTÉS DE NOS AÎNÉS... AUSSI POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

REPAS DE FIN D'ANNÉE DES SÉNIORS

Le 11 décembre 2025, le CCAS a réuni 125 séniors pour son repas de fin d'année au château de Chaumontel, rouvert pour l'occasion après dix ans de travaux.

C'est dans ce cadre exceptionnel que les nombreux participants ont partagé un excellent repas dans une ambiance conviviale et festive.

Nous remercions chaleureusement la famille Herbaut pour son accueil et Monsieur Frece pour la qualité du repas proposé aux convives.



DISTRIBUTION DES COLIS

À l'approche des fêtes de fin d'année, le CCAS a procédé à la distribution de **288 colis** destinés aux séniors de la commune inscrits au préalable en mairie comprenant ceux qui n'ont pas pu participer au repas de fin d'année.

Très attendue, cette attention s'inscrit dans la continuité d'une tradition qui illustre la volonté de la municipalité de maintenir le lien social et de proposer, à cette période, **un moment de partage et de générosité à l'attention de nos aînés.**



GALETTES DES ROIS

Le 15 janvier 2026, la salle Eugène Coudre a accueilli 140 séniors pour un rendez-vous placé sous le signe de la convivialité : la traditionnelle galette des rois.

Au fil de l'après-midi, chacun a pu profiter de la dégustation, **d'une galette de 1,20 m de diamètre préparée avec talent par Monsieur Frece, très appréciée des participants.**

Ce temps de rencontre a également permis de revenir sur les nombreuses sorties et animations proposées au cours de l'année écoulée, suscitant souvenirs et échanges entre les convives. La fête s'est poursuivie en musique avec le groupe Le Bal Enchanté, qui a invité les séniors à partager quelques pas de danse pour conclure ce moment dans la joie et la bonne humeur.



REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les aînés de la commune sont invités à venir assister aux répétitions des pièces de théâtre qui seront jouées par les élèves des classes de CP, CE1 et CE2 aux dates suivantes :

Classe de CE1 :

Représentation théâtrale « Fées, Sorcières et Sorciers »
le mardi 16 juin à 14h15.

Classe de CE2 :

Représentations théâtrales « MIC MAC dans les contes » et
« Les aventures du livre de géographie » **le lundi 15 juin à 14h.**

Classes de CP et CP/CE2 :

Spectacles musicaux « Voyage dans le temps » et
« L'arbre des secrets » **le jeudi 18 juin à 14h15.**

Nous leur donnons rendez-vous afin de les encourager avant le grand jour !

CONDITIONS D'ATTRIBUTION AU CCAS

Si vous êtes âgés de **67 ans** et plus, vous pouvez bénéficier des manifestations (sorties, galette des rois, repas de fin d'année, colis, etc ...) à la condition que vous soyez inscrits sur les listes électorales.

Pour les personnes ne pouvant pas être inscrites sur les listes électorales et souhaitant bénéficier des manifestations ci-dessus citées, elles devront justifier d'une **domiciliation** sur la commune de 5 ans minimum (ex. Avis d'imposition antérieur à l'année en cours N-5).

FESTISHOW'MONTEL 5^e ÉDITION



Le samedi 23 mai 2026, Chaumontel célèbre la 5^e édition du FestiShow'Montel sur la place de L'intemporelle, un rendez-vous convivial et festif à ne pas manquer.

UNE JOURNÉE HAUTE EN COULEURS !

Dès 14h, le coup d'envoi sera donné aux écoles avec un défilé de batucada haut en couleurs organisé par la municipalité pour lancer les festivités ! À partir de 14h30, place aux jeux intra-village sur la place de L'intemporelle : animations, défis et éclats de rire s'enchaîneront dans une ambiance conviviale et pleine d'énergie. Habitants et visiteurs sont invités à se retrouver pour partager un moment chaleureux, dynamique et inoubliable.

Et pour faire vibrer tout le village, **chacun est encouragé à décorer sa maison aux couleurs de son équipe** : laissez parler votre créativité et plongeons ensemble dans une atmosphère résolument festive !

NOS COULEURS, NOTRE FÊTE !

Après la remise des prix, la fête se poursuivra dans une ambiance survoltée ! DJ **Filipo** prendra les commandes pour enflammer la piste et faire danser petits et grands jusqu'au bout de la nuit. Et pour clôturer cette journée en beauté, un **spectaculaire feu d'artifice illuminera le ciel à 22h30**, promettant un moment magique et inoubliable pour tous. Et bonne nouvelle : les spectateurs sont les bienvenus pour partager la fête et profiter gratuitement des structures gonflables !

FÊTE DES VOISINS - 29 MAI 2026

La fête des voisins aura lieu le 29 mai 2026.

Si vous souhaitez l'organiser pour votre rue ou votre quartier, **merci de vous faire connaître en Mairie**, elle pourra vous aider dans cette organisation. (population@ville-chaumontel.fr)

BROCANTE - 7 juin

L'association Chaumontel en Fête organise sa traditionnelle brocante le dimanche 7 juin !

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au dimanche 31 mai. Le règlement et le formulaire d'inscription sont disponibles :

- Sur Facebook (publication épinglée)
- Sur le site officiel ville-chaumontel.fr
- A l'accueil de la mairie

Pour réserver votre stand, il suffit de déposer en mairie une enveloppe contenant :

- Le formulaire et le règlement complétés et signés
- Un chèque à l'ordre de "Chaumontel en Fête"
- La liste des objets mis en vente (vêtements, jouets, etc...)

Pour toute question, vous pouvez contacter l'association à l'adresse suivante : chaumontelenfete@outlook.fr

Date : dimanche 7 juin

Lieu : centre-ville de Chaumontel

> Stands de restauration sur place

Réservez dès maintenant et ne manquez pas cet événement incontournable !



FÊTE DE LA MUSIQUE



Le **21 juin**, Chaumontel vibrera au son d'un rock mythique ! Cette année, la fête de la Musique s'annonce électrisante avec un concert hommage à l'un des groupes les plus légendaires de l'histoire : **QUEEN**.

Depuis près de 60 ans, Queen fait vibrer le monde. À Chaumontel, **Break Free**, le groupe italien et tribute band n°1 de Queen en Europe, recrée l'énergie unique du groupe légendaire le temps d'un show exceptionnel.

Un tribute porté par un chanteur à la ressemblance physique et vocale bluffante de Freddie Mercury. Le groupe avec ses musiciens talentueux replonge le public dans l'univers de **Queen**.

> Dès 20h : Savor "tribute Santana"

De "We Will Rock You" à "Bohemian Rhapsody", préparez-vous à une soirée intense et inoubliable !

Dès 21h30, faites place aux virtuoses **BREAK FREE** pour un concert hommage renversant. Tout au long de la soirée, des stands de restauration et de boissons seront présents sur place pour profiter de la fête dans une ambiance conviviale.

Rendez-vous le 21 juin à partir de 19h pour une fête de la Musique mythique !

Un avant-goût des festivités :



FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

À l'occasion du 14 juillet, **nous invitons les chaumontellois à se joindre au bal populaire** organisé par la municipalité pour célébrer cette date emblématique de l'histoire de France.

Symbole de la prise de la Bastille en 1789, cette journée est pour notre municipalité une belle occasion de vous rassembler en musique. Concerts, bals et chants partagés feront vibrer les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité dans une ambiance festive et conviviale.

L'évènement commencera à 19h30 sur la place de L'intemporelle de Chaumontel, **le feu d'artifice est prévu à 22h30** et des stands de restaurations sont prévus sur place !



Pour retrouver toute l'actualité de la commune rendez-vous sur notre site :



LES SERRES DE L'YSIEUX

Activités de semis et repiquages de plants de légumes (variétés de tomates, concombres, courgettes, melons, pastèques, courges, etc.) d'herbes aromatiques et de fleurs à partager, une première distribution aux adhérents de plants de légumes et de fleurs d'été début mai et une deuxième distribution variétés de salades de saison et de fleurs annuelles et bisannuelles mi-octobre.

Organisation d'atelier de repiquage, troc plantes.

Participation à l'opération « je jardine mon village » par quartier organisée par la municipalité.



CLUB DE BILLARD

Le Billard Club de Chaumontel organise régulièrement des concours internes entre les adhérents. Le dernier concours était très particulier, il s'agissait d'un concours à la bande en touchant la bille rouge en premier ce qui augmentait la difficulté pour réaliser les points.

Le concours s'est déroulé sur une période de trois mois avec des poules de quatre joueurs en premier et un tableau final de huit joueurs pour la Principale et huit joueurs pour la Consolante.

Les finales se sont déroulées le 27 février

En Principale : la victoire est revenue à Benjamin RODRIGUES sur Christian BOIL.

Quant à la Consolante, la victoire est revenue à Antoine PIACENTINO contre Jean BOUCHALOIS.

À la suite de ces finales, un pot de l'amitié a été organisé pour fêter cet événement



VÉLO CLUB DE CHAUMONTEL

Chaque samedi matin, à **9h30**, les jeunes se retrouvent au parking Eugène Coudre pour une **sortie VTT** organisée par le club.

Casque, gourde et vélos prêts, ils parcourent les chemins forestiers environnants.

Encadrés par des adultes, ils découvrent le plaisir du groupe et progressent grâce à des parcours adaptés à leur niveau et à la météo. Ils apprennent maîtrise du vélo, franchissement d'obstacles et gestion de l'effort.



Au-delà du sport, ces sorties favorisent l'entraide et la convivialité.

Des animations ponctuelles, comme crêpes ou galette des rois, renforcent ces moments. Entre efforts, rires et sensations, ces sorties sont très attendues par les participants.

AU COEUR DES PLUMES ROSES

Le salon Bien-Être 2026 a une nouvelle fois rassemblé passionnés et curieux autour d'une même ambition : prendre soin de soi, de son corps et de son esprit.

Avec **298 visiteurs**, cette édition a rencontré un beau succès.

Les participants ont pu découvrir les stands de nos exposants ainsi que divers ateliers : **sophrologie, loto olfactif, bain sonore au bol chantant, initiation aux huiles essentielles, méditation, ainsi que nos ateliers créatifs de sels de bains, marque-pages et bougies en sable, réalisés par notre association.**



Nous souhaitons tout d'abord remercier la municipalité pour le prêt de la salle, ainsi que notre partenaire pour son soutien.

Nous tenons également à exprimer **notre gratitude envers les intervenants et les bénévoles pour leur engagement.** Enfin, un grand merci à tous nos visiteurs, dont la présence a largement contribué à la réussite de cet événement.

EXPO "CHAUMONTEL ' ART"



Les 11 et 12 avril derniers s'est déroulée, dans la Salle Eugène Coudre, l'exposition artisanale des 2 associations, « Les Mains Magiques » et « Lumières et Couleurs ».

Les œuvres exposées ont trouvé quelques amateurs parmi les visiteurs.

Cette expo sera renouvelée l'an prochain et nous espérons que vous viendrez à nouveau nous faire l'honneur de votre visite.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Voilà plus de la moitié de la saison est déjà faite et il faut penser à la suivante, chacun petits et grands se sont défoulés et ont profité à leur manière des séances appropriées à chacun

Il faut penser à la saison prochaine et nous vous informons de la journée portes ouvertes concernant les enfants de 3 ans à 10 ans aura lieu **le mercredi 3 juin 2026 de 14h00 à 15h00** pour les 6 à 10 ans et **15h00 à 16h00** pour les 3 ans à 5 ans salle Eugène Coudre.

BIBLIOTHÈQUE

Pour 2026... des bénévoles toujours plus actives pour vous recevoir, accueillir les enfants des écoles maternelle et primaire et pour vous proposer des spectacles en collaboration avec des professionnels.

Le 7 février l'atelier éveil « musique et contes », animé par Yaïda, a permis aux enfants et leurs parents de passer un très sympathique moment. Alors pas d'hésitation... notez la prochaine animation qui se déroulera le 26 septembre (sur inscription à la bibliothèque de Luzarches).

Vous pouvez dès à présent noter sur vos agendas **les 20 et 21 novembre**, dates de la prochaine Fête du Livre.

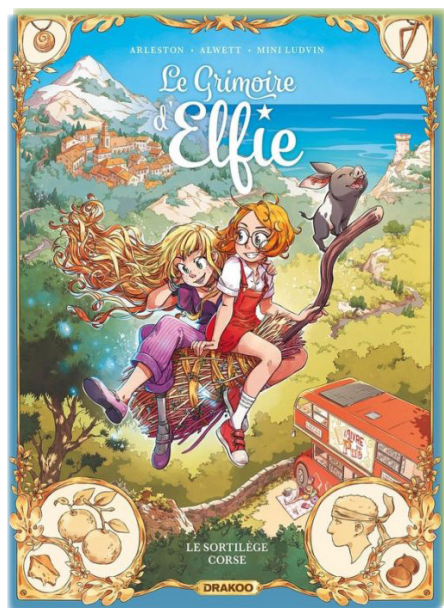
Et puis, passez nous voir à la bibliothèque on vous expliquera comment avoir accès aux 9 bibliothèques de la Communauté de Communes depuis chez vous !

Mercredi : 10h30 – 12h30 et 15h00 – 17h30

Vendredi : 16h30 – 18h30

Samedi : 10h00 – 12h30

A très bientôt



SOIRÉE DES ASSOCIATIONS

Vendredi 27 mars dernier s'est tenue la 2^e soirée des associations en salle Eugène Coudre, **organisée par la commission AVE et plus particulièrement Virginie Vieville, Adjointe au Maire**, afin de remercier les bénévoles qui oeuvrent chaque jour à faire vivre le tissu associatif de la commune.

Celle-ci a rassemblé 19 associations présentes, réunissant au total 74 participants.

Organisée sous forme d'auberge espagnole, chacun a contribué à ce moment de partage en apportant spécialités culinaires et bonne humeur.

Dans une ambiance chaleureuse, les échanges entre les élus, les bénévoles et les adhérents ont renforcé les liens entre les associations et la municipalité.

La musique et la danse ont rythmé la soirée, offrant un cadre festif et convivial à tous les présents.

Un bel événement qui illustre l'esprit de solidarité et de dynamisme du tissu associatif chaumontellois.

Nous en profitons pour remercier une nouvelle fois toutes les associations chaumontelloises qui oeuvrent chaque jour pour proposer des activités et animations variées à nos administrés !



DANS UN MONDE QUI PERD SES REPÈRES, IL EST BON DE REVENIR CHEZ SOI !

Voilà notre nouvelle équipe municipale installée et organisée autour de son programme.

La commission Patrimoine, une vraie nouveauté, se propose de retrouver notre histoire au travers de la mise en valeur des bâtiments et lieux qui ont fait la vie de notre village.

Cette histoire est extrêmement riche et on en a des traces depuis 1104 avec le moulin de Glane que la commune vient d'acquérir.

Ce moulin et son bief ont été le moteur économique de Chaumontel. Pourquoi ne ferions-nous pas refunctionaliser le bief à sec depuis 10 ans ?

La vie spirituelle s'est faite autour de l'église, la salle paroissiale et du cimetière. Nous devons en être dignes.

Le château est lié aux activités de la noblesse avec la proximité de Chantilly.

La vigne poussait sur nos côteaux et les sentes méritent d'être mises en valeur.

Et nos fontaines, notre Ysieux, notre nappe phréatique, n'y a-t-il rien à faire pour les protéger ?

Eh bien, la commission Patrimoine a été mise en place pour cela !

Elle cherche des passionnés, des chercheurs, des témoins, des collectionneurs, des associations, écoles, bibliothèques pour reconstruire l'épopée de Chaumontel à travers les âges.

Elle mettra en état et en valeur nos bâtiments et lieux remarquables pour retrouver une âme de beau village.

Nous chercherons des financements et des bénévoles pour mettre ce projet en œuvre.

Ce sera un travail intergénérationnel.

Des jeunes talents seraient-ils prêts à mettre 8 siècles en vidéo en utilisant des documents et l'intelligence artificielle ?

Contactez-nous, venez nous trouver, il y en aura pour toutes et tous.

Premier objectif : les journées du patrimoine 2027 !

Ernest Collobert
adjoint au Maire

TRAVAUX ANCIENNE USINE



LAVOIRS



SALLE PAROISSIALE



FONTAINE AUX LIONS



ÉGLISE ET OSSUAIRE





LE CARNET

NAISSANCES

- Nathan KIRCHHOFFER LEYGUES, né le 07 septembre 2025
- Thomas SABAK, né le 06 août 2025
- Gabriel BARREIRA GONÇALVES, né le 31 octobre 2025
- Leo IDE, né le 22 décembre 2025

MARIAGES

Nous félicitons les nouveaux mariés :

- Johan ENCINAS & Diana ROJAS HERNANDEZ, le 13/09/2025
- Antonio CRUCHINHO NUNES & Nicoleta FAUR, le 27/10/2025
- Mickaël MONTOUCHET & Vanessa LE MOAL, le 21/11/2025

DÉCÈS

- Jean ANTONA décédé le 28 août 2025
- Maurice COLLOT décédé le 11 novembre 2025
- Daniel MONTOUCHET décédé le 06 décembre 2025
- Sébastien PAYEN décédé le 28 décembre 2025
- René DACQUET décédé le 05 février 2026
- Bernard BRECHET décédé le 14 février 2026

INFORMATIONS MAIRIE

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie (accueil physique et téléphonique) vous accueille selon les horaires ci-dessous :

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	8h30 - 12h	13h30 - 18h
Mardi	FERMÉE	13h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 12h	FERMÉE
Jeudi	8h30 - 12h	FERMÉE
Vendredi	8h30 - 12h	13h30 - 18h
Samedi	8h30 - 12h*	FERMÉE

(* *Samedis des semaines paires hors grandes vacances scolaires*)

Nous contacter :

Mairie de Chaumontel - 20 rue André Vassord
95270 CHAUMONTEL
www.ville-chaumontel.fr - ☎ 01 34 71 03 96
✉ mairie@ville-chaumontel.fr

LOCATION DE LA SALLE EUGÈNE-COUDRE

Pour répondre à une forte demande des Chaumontellois, le Conseil municipal a délibéré le 15 décembre 2025 pour la mise en location de la salle Eugène Coudre à compter du 1^{er} janvier 2026.

Cette salle municipale est destinée à accueillir :

- * Des événements familiaux ou associatifs (anniversaires, fêtes, réunions),
- * Des rencontres culturelles ou conviviales,
- * Et plus largement, tout projet respectant le règlement intérieur d'occupation de la salle.

-> Sa capacité d'accueil est de **200 personnes au maximum** et peut se louer en weekend simple (du samedi 9h au lundi 9h) ou en weekend prolongé (du vendredi 17h au lundi 9h) un tarif préférentiel est réservé aux administrés de la commune.

Les demandes de réservations peuvent se faire via le site de la mairie.

Pour plus d'informations contactez le service population : population@ville-chaumontel.fr



TARIFS LOCATION SALLE EUGÈNE COUDRE A COMPTER DU 1ER JANVIER 2026

	Période estivale (du 01/04 au 30/09)		Période hivernale (du 01/10 au 31/03)	
	Weekend du samedi 9h au lundi 9h	Weekend prolongé du vendredi 17h au lundi 9h	Weekend du samedi 9h au lundi 9h	Weekend prolongé du vendredi 17h au lundi 9h
Tarif Chaumontellois	810,00 €	960,00 €	1 019,00 €	1 169,00 €
Tarif extérieurs	1 600,00 €	1 750,00 €	1 809,00 €	1 959,00 €
Tarif association	400,00 €	400,00 €	609,00 €	609,00 €
Tarif personnel communal	405,00 €	480,00 €	510,00 €	585,00 €
Forfait Astreinte	550,00 €	550,00 €	550,00 €	550,00 €
Forfait Chauffage*	- €	- €	Inclus	Inclus
Caution	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €

*inclus dans le tarif de location

L'agenda des festivités

MAI

20 : FORUM DE L'EMPLOI C3PF

9h - SALLE EUGÈNE COUDRE

23 : FESTISHOW'MONTEL 5^E ÉDITION

14h - PARVIS DE L'ÉCOLE - DÉFILÉ

14h30 - PLACE DE L'INTEMPORELLE

29 : FÊTE DES VOISINS

JUIN

6 : JOURNÉE COUNTRY LES MUSTANGS SHOW'MONTEL

10h - PLACE DE L'INTEMPORELLE

7 : BROCANTE ANNUELLE DE CHAUMONTEL EN FÊTE

10 : HELLO BROADWAY - COMÉDIE MUSICALE

13 : PARTICIPATION CITOYENNE EN LIEN AVEC LA GENDARMERIE

10h - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

21 : FÊTE DE LA MUSIQUE

19h - PLACE DE L'INTEMPORELLE

28 : ASSOCIATION AAC VAL ET O : EXPOSITION DE VOITURES

9h - PLACE DE L'INTEMPORELLE

JUILLET

14 : FÊTE NATIONALE

A PARTIR DE 20h - PLACE DE
L'INTEMPORELLE

19 : ASSOCIATION AAC VAL ET O : EXPOSITION DE VOITURES

9h - PLACE DE L'INTEMPORELLE

TRIBUNES LIBRES

Groupe de la Majorité au Conseil Municipal « Continuons Ensemble pour Chaumontel »

Chères Chaumontelloises, chers Chaumontellois,

C'est avec une profonde gratitude que nous vous remercions pour la confiance accordée lors des élections municipales du 15 mars 2026. Avec **75,31 %** des suffrages, vous avez exprimé un soutien clair et déterminé à notre projet commun. Ce résultat nous touche et nous engage pleinement. Il témoigne de votre attachement à une **commune unie**, ancrée dans ses valeurs et résolument tournée vers l'avenir. Ensemble, nous continuerons à œuvrer avec sérieux, proximité et dévouement au service de notre village.

Merci de faire ce chemin avec nous pour Chaumontel.

Groupe minoritaire au Conseil Municipal, « Chaumontel, un nouveau souffle »

Aucun texte transmis.



Ville de Chaumontel,
page de la mairie



Ville_de_Chaumontel



CHAUMONTEL
Application mobile



ville-chaumontel.fr